



Bilan 2007-2008 de l'association sportive

publié le 13/06/2008

BILAN AS 2007-2008

Nombre de licenciés : 47

Nombre de jeunes officiels : 21 (9 en 2006-2007)

Nombre d'animateur :2

ACTIVITES PRATIQUEES ET RESULTATS

Activités pratiquées en benjamins/ benjamines : basket, foot, athlétisme indoor / estival, badminton, cross et handball au niveau départemental pour les benjamines et benjamins.

Participation aux journées promotion : sport-co en fête.

Les résultats :

En athlétisme indoor : au triathlon benjamin mixte, une équipe (Lacoste, Billondeau, Geogffrion, Perot et Desfeux) termine championne départementale, qualifiée pour le championnat académique à Poitiers.

Au championnat académique cette même équipe s'offre le titre de champion académique.

En athlétisme estival : par équipe et par sexe, deux équipes benjamins et deux benjamines ont participé au championnat départemental. Une équipe benjamine terminant 3ème se qualifie pour le championnat académique à Poitiers où ces mêmes élèves font une très belle prestation face à de très bonnes équipes et terminent 9ème .

En sport-collectif : les benjamines et benjamins ont été engagés exceptionnellement pour participer aux phases finales départementales de handball pour rester cohérent avec les deux classes à horaire aménagé. Sans surprise, les benjamines sont championnes départementales et se qualifient pour le championnat académique à La Rochelle où elles s'offrent le titre de Championnes Académiques.

Badminton :

2 équipes de 2 sont qualifiés pour le championnat départemental, une équipe filles et une équipe garçons. Seule l'équipe benjamin a pu s'y rendre et se classe 3ème.

Activités pratiqués en minimes/ cadets garçons et filles : hand, foot, athlétisme indoor / estival, badminton, cross.

Participation aux journées promotion : sport-co en fête, raid aventure.

Les résultats :

En athlétisme indoor : nos élèves (par équipe de 5 dans chaque challenge) sont champions départementaux au challenge poids et 2ème au challenge haie.

Ils se sont qualifiés pour le championnat académique dans ces deux challenges à Poitiers et reviennent de ce championnat avec deux titres de champions académiques :

▶ 2 en individuels challenge poids : Ollino L. et Jacquemard L.

▶ un par équipe au challenge poids (composé de Jacquemard L., Ollino L., Partaud C., De Meslon M. et Geoffrion M..) mais ce titre, encore une fois, ne leur a pas permis de se qualifier au championnat de France, seules les 12 meilleurs équipes au niveau national se qualifiaient.

En athlétisme estival : les minimes filles terminent 4ème et les minimes garçons terminent 3ème au championnat départemental.

En sport-collectif : au handball, une équipe minimes filles et une équipe minimes garçons se sont qualifiés pour les finales départementales de handball.

Les minimes filles terminent 2èmes derrière une très belle équipe.

LES JEUNES ARBITRES :

Un arbitre est obligatoire au niveau départemental et académique pour se qualifier.

Nous donnons donc une très grande importance à l'arbitrage pour cette obligation mais aussi pour leur permettre de mieux comprendre l'activité qu'ils pratiquent et la respecter.

8 élèves cette année ont été certifiés au niveau départemental :

- ▶ Bourut M., Thibault L. et De Meslon M. : arbitre départemental au handball.
- ▶ Fonteneau L., Ayrault C. : Juge arbitre départemental en athlétisme.
- ▶ Ollino L. : arbitre départemental au foot.
- ▶ Partaud C : arbitre départemental au rugby.
- ▶ Pialat C. : arbitre départemental au badminton.

Pour conclure, nous avons obtenu cette année scolaire de très bons résultats sportifs voire même de meilleurs comparés à l'année dernière. Sans la motivation des élèves et leur investissement tout au long de l'année, cela ne serait pas possible.

Alors félicitation à tous les élèves licenciés à l'AS du collège qui se sont illustrés à la fois à travers la pratique compétitive mais aussi de loisir.

Concours du Conseil Général :

L'investissement des élèves nous a permis de remporter le 1er prix du Conseil Général.

Un bon d'achat d'une valeur de 250 Euros nous est offert par le Conseil Général pour l'achat de matériels sportifs à New Shoot.

Ce prix récompense le nombre d'élèves qui participent aux activités proposées au niveau district et départemental avec un nombre de points importants sur le nombre d'élèves ayant une certification niveau départemental ou académique à l'arbitrage (nous sommes passés cette année de 9 jeunes officiels à 21). La compétition est moins valorisée pour ce concours.